

## Comment former le féminin d'un nom?

➤ Pour écrire un nom commun au **féminin**, on ajoute le plus souvent un «e», au mot masculin.

Ex: un ami / une amiee, un saint / une saintee, un cousin / une cousinee

Mais, il existe de très nombreuses exceptions qu'il faut connaître.

➤ Un nom masculin en « er » forme le féminin en « ère ».

Ex: un boulanger / une boulangère, un boucher / une bouchère

➤ Ceux qui finissent en « ier » finissent au féminin en « ière »

Ex: un fermier, une fermière, un pâtissier / une pâtissière

➤ Certains qui finissent en « eur » forment leur féminin en « euse ».

Ex: un vendeur / une vendeuse, un danseur / une danseuse.

➤ D'autres noms qui finissent en « teur » se terminent au féminin en « trice » ou en « teuse ».

Ex: un acteur / une actrice, un chanteur / une chanteuse

➤ Certains noms doublent leur consonne en fin de mot.

Ex: un ratt / une rattette, un cadett / une cadettette.

➤ Certains féminins et masculins sont vraiment différents.

Ex: un bouc / une chèvre, un homme / une femme, un garçon / une fille.